

F.F.C.T. Ligue Languedoc-Roussillon

Réunion du Comité Directeur à PERPIGNAN

le samedi 22/09/2007

SECURITE

Dans ce domaine très important pour nous depuis de longues années sur le plan fédéral, au niveau de notre région, aucun accident majeur entre les vélos et les autres usagers de la route n' a semble-t-il été signalé.

Cependant, la prudence reste de mise car certains incidents ont tout de même eu lieu. Ainsi, dans le département de la Lozère, des camions ont frôlé souvent d'un peu trop près quelques uns de nos amis cyclotouristes. Il y a quelques mois, ce fut le cas pour celui qui était le « M. Vélo » de la D.D.E. Lozère pendant quatre ans alors qu'il s'entraînait, « rasé » de très près par un camion d'une entreprise bien connue. Il avait eu le temps de relever le n° du camion et d'aller voir le chauffeur sur son lieu de travail. Devant son attitude plutôt agressive, notre ami s'est alors adressé au patron de l'entreprise qu'il connaît bien, et le chauffeur a fini par présenter de réelles excuses sur son comportement, en promettant fermement d'éviter de recommencer.

Le cyclotouriste a ensuite préparé une lettre à l'intention de toutes les entreprises du département, notamment les transporteurs. Cette lettre sera proposée à la signature de l'Administration de l'Etat (D.D.E. ou Préfecture) et visera également les autos-écoles, qui ne donnent pas toujours l'exemple en la matière. A voir pour les autres départements de la Région.

Ceci nous ramène cependant à l'exemple que nous devons aussi donner dans le cadre du respect du Code de la route quelqu'en soient les circonstances, d'autant que la plupart d'entre nous (les adultes plus particulièrement) est aussi automobiliste.

Ainsi, le rappel de ces règles primordiales n'est jamais de trop au moment des inscriptions et sur les feuilles de route de nos randonnées, comme le port vivement conseillé du casque et les n° d'urgence à appeler en cas de nécessité. Si la saison sur route ou en VTT tire presque à sa fin en zone de montagne, il reste encore de nombreuses randonnées intéressantes pour lesquelles il faut y penser et ne pas hésiter à faire amicalement des remarques à ce sujet aux organisateurs.

Dans notre département comme ailleurs, des actions restent à mener, autant que possible en partenariat avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales (Département, Communautés de Communes ou d'agglomération, Communes importantes...) selon la nature des voiries concernées. Ne laissons pas « le train passer » lorsque nous sommes sollicités, et pour cela, apprenons déjà à nous faire connaître, sinon les actions (s'il y en a) seront faites sans nous et peut-être de manière inadéquate par rapport aux usagers du vélo. C'est toujours regrettable de le constater « après », quand c'est trop tard.

Comme sur la route ou nos chemins de liberté en VTT, sagesse et prudence sont plus que des symboles philosophiques. Il faut en découvrir les significations, les appliquer pour soi-même et tenter de les faire appliquer autour de soi...

Le 18/09/2007

Emmanuel INESTA
Délégué Régional
et Départemental Sécurité